

Compte-rendu réunion du Conseil d'école 2^{ème} trimestre

Date du Conseil d'école : **Jeudi 9 Mars – 18h**

Participants

Fonction	NOM	présent	excusé	absent
IEN ou représentant	Mr COURTEILLE			x
Président	Mme DEHAYNIN	x		
Maire ou représentant	Mme FONTAINE	x		
Enseignants	Mme HERY	x		
	Mme RENET	x		
	Mme LOY	x		
	Mme LE BRETON	x		
	Mme GUILLEUX	x		
	Mme ALLAIN	x		
	Mme GODHEUX	x		
Parents titulaires	Mme POULAIN		x	
	Mme VRIGNAUD	x		
	Mr DORIZON Jean-Luc	x		
	Mme LE FALHER Emilie	x		
	Mme PERAUDEAU Mathilde	x		
	Mme BIROT Sophie	x		
	Mme DWORAK Stéphanie	x		
Parents suppléants	Mme GARCIA GOMEZ	x		
	Mme LALOI Emmanuelle	x		
	Mme HILT Sylvia		x	
	Mme CANUARD Solène	x		

Ordre du jour

1. Prévisions des effectifs pour 2017-2018 et inscriptions
2. La sécurité à l'école
3. Projet d'école – projet sur le cirque
4. Evaluation des élèves
5. Rythmes scolaires
6. Rappel calendrier

1. Prévisions des effectifs pour 2017-2018 et inscriptions

Les inscriptions pour la rentrée 2017 débuteront le 30 mars et se termineront le 4 mai. Nous attendons 135 élèves.

2 ans	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
5	11	14	20	15	19	21	16	14

Les élèves de TPS seront d'abord inscrits sur liste d'attente et seront scolarisés en fonction des places disponibles le matin. Comme l'année dernière, deux portes ouvertes pour la maternelle seront organisées le jeudi 15 juin et le mercredi 21 juin de 11h15 à 11h45.

2. La sécurité à l'école

Un exercice de Plan Particulier de Mise en Sûreté a eu lieu le 03.12.2015 à la demande de l'Académie. La municipalité va entamer l'installation d'un portillon supplémentaire près des classes de Mmes Guilleux et Loy (travaux prévus semaine 11). Une alarme spécifique pour les exercices PPMS va également être installée. En conséquence, il y aura 2 alarmes distinctes : une pour les exercices d'évacuation incendie et une autre pour les exercices du PPMS.

3. Projet cirque

Planning prévu :

- Dimanche 25 juin – 9h : installation du chapiteau au stade de Martinvast, nous sollicitons une dizaine de personnes pour participer
- Du lundi 26 juin au vendredi 7 juin, les élèves se rendront au chapiteau pour les répétitions
- Samedi 1^{er} juillet à 16h : la troupe de la Compagnie du gros nez rouge présentera son spectacle
- Vendredi 7 juillet
 - fin d'après-midi représentation des élèves des classes de Mmes Héry, Renet et Le Breton (horaire à déterminer)
 - après cette représentation, fête de l'école et repas assurés par l'APEM
 - représentation des classes de Mmes Dehaynin, Loy et Guilleux en soirée
- Samedi 8 juillet – 9h démontage du chapiteau

Financement du projet :

Le coût du projet s'élève à **8400€ soit 60€ par élève**

- Coopérative de l'école : **800€**
- Nous n'utiliserons pas le budget transport d'un montant de **1000€**, ce budget sera donc utilisé pour le projet cirque
- Une participation des familles de 6€ sera sollicitée, soit **834€** pour l'ensemble des familles (une participation de 5€ avait été annoncée ainsi que les entrées payantes ; il a été convenu que les parents ne paieraient pas leurs entrées, seuls les accompagnateurs, papys, mamys, tatas... paieraient une entrée le jour du spectacle des élèves – montant à déterminer)

2634€ sont ainsi financés, il reste 5766€

- La municipalité subventionne **1000€** du projet et l'APEM **4766€**

Les parents élus proposent que la participation des familles s'élève à **5€** et que toutes les entrées soient payantes (sauf pour les élèves scolarisés à l'école). La difficulté d'organisation de la vente est soulevée sachant que la capacité d'accueil du chapiteau est de 400 personnes. Nous concluons en choisissant d'organiser une pré-inscription. Un montant pour l'entrée des places est également proposé : 2€ la place.

4. Evaluation des élèves

LSU à partir du CP

Le LSU est le livret scolaire unique. Il concerne les élèves à partir du CP dès la première année du cycle 2 et ce jusqu'au cycle 4 en fin de troisième. Il est distribué aux familles 2 fois dans l'année : fin janvier – à

la fin de l'année scolaire. C'est un document qui permet une restitution synthétique des compétences. Les bilans sont présentés avec les principaux éléments travaillés et des appréciations. Plus tard, figureront les attestations (savoir nager par exemple) et les différents parcours seront renseignés (Parcours du Citoyen...).

Evaluation des élèves de maternelle

Chaque élève de maternelle possède un cahier de progrès dès la petite section et ce jusqu'à la grande section. Cet outil permet aux familles de constater les progrès réalisés par leur enfant et surtout les progrès effectués au cours d'une année scolaire. Les enseignants proposent des évaluations quasiment identiques à différents moments de la scolarité. Certaines évaluations peuvent apparaître difficiles, surtout pour les élèves de petite section, mais cela permet aux familles et aux élèves de voir les grands progrès faits tout au long de leur scolarité en maternelle.

5. Rythmes scolaires

Conformément au décret de 2013, l'organisation du temps scolaire dans les écoles fait l'objet d'un bilan cette année. Un temps de réunion est prévu par la municipalité réunissant Monsieur le Maire, Mme Fontaine, conseillère chargée des affaires scolaires et l'AFR qui organise le temps des TAP. Cette réunion se déroulera avant les vacances de printemps. Le Conseil Municipal s'est déjà réuni à ce sujet ; il n'y a pas de changements organisationnels d'envisagés.

Nous pouvons rappeler que la semaine scolaire doit être organisée selon les principes suivants :

- 24h d'enseignement hebdomadaire
- Une répartition hebdomadaire sur 9 demi-journées à savoir le lundi, mardi, jeudi, vendredi toute la journée et le mercredi matin
- Une journée d'enseignement de 5h30 maximum – possibilité d'avoir des demi-journées de 3h30
- Une pause méridienne d'1h30 minimum

6. Rappel du calendrier

- a. Pont de l'Ascension : le vendredi 26 Mai
- b. Le lundi 5 Juin est le lundi de Pentecôte.
- c. La fête de l'école est le vendredi 7 Juillet.
- d. Les vacances d'été commencent le vendredi 7 juillet au soir.

La secrétaire de séance

Loy Mathilde

La présidente de séance

Dehaynin Delphine